



PLAN LOCAL D'URBANISME

Liste des éléments remarquables du paysage

Commune de BOIGNY SUR BIONNE Département du Loiret

6- Liste des éléments remarquables du paysage

PLU prescrit par délibération du Conseil Municipal du	23 Septembre 2014
PLU arrêté par délibération du Conseil Municipal du	18 Octobre 2016
PLU approuvé par délibération du Conseil Métropolitain du	

Éléments Remarquables du Paysage au titre du L.151-19 et L.151-23 du Code de l'Urbanisme			
Edicule (lavoir, puits, porches, clavares...)	Bâtiments remarquables (châteaux, moulins, églises pigeonniers, demeures...)	Arbres isolés et haies	Jardins, parcs, étangs et bois
1 : Four à pain rue des Tertres	10 : n°257 rue des Tertres	16 : alignement d'arbres La Caillaudière	19 : boisement les Saulniers
2 : Puits rue des Tertres	11 : n°706 rue des Tertres	17 : arbre isolé la Motte aux Saulniers	20 : ensemble boisé et étangs de La Salle
3 : Croix motte au saulnier	12 : n°43 rue des barres	18 : arbre isolé Nord du Grand Bouland	21 : boisement du Clos de la Salle
4 : Croix les sables	13 : ensemble route des barres		22 : boisement de la Métairie
5 : Croix Chevalier Saint Lazare – centre bourg	14 : Bâtiment Lafaye		23 : Parc boisé de la Commanderie
6 : Croix Nord du Bourg	15 : Eglise Saint-Pierre-lès-Liens		24 : Boisement du sentier de la Garenne
7 : Croix sortie Nord du Bourg			25 : Boisement rue de la Planche
8 : Pont de Boigny			26 : Haie chemin de Saint Vrain
9 : Puits rue du Vieux Bourg			27 : ensemble boisé du Chemin des Pervenches
			28 : Boisements naturels au Sud de la Bionne
			29 : alignements d'arbres remarquables le long de la Route de Boigny
			30 : alignements d'arbres la Motte aux Saulniers
			31 : alignements d'arbres le long de la D2152

ELEMENT REMARQUABLE DU PAYSAGE N°1

Four à pain rue des Tertres

Nature de l'élément identifié

Four à pain

Localisation

N°353 rue des Tertres

Description de l'élément

L'élément à protéger est composé de trois anciennes fermes situées de part et d'autre de la rue des Tertres, d'un édicule situé sur le domaine public au n°353 abritant un four à pain et d'un puits couvert attenant à l'habitation d'à côté. L'ensemble est constitué de bâtiments de différents volumes composant un ensemble homogène, représentatif de l'habitat rural ancien et peu modifié dans ses grandes dimensions. Le four à pain est situé en domaine public. Son ouverture n'est pas visible ni accessible depuis l'extérieur. Il semble s'agir d'un ancien four à usage domestique.



■ **Intérêt**

Objet architectural, marqueur de la culture et de l'histoire locale.

ELEMENT REMARQUABLE DU PAYSAGE N°2

Puits rue des Tertres

Nature de l'élément identifié

Puits

Localisation

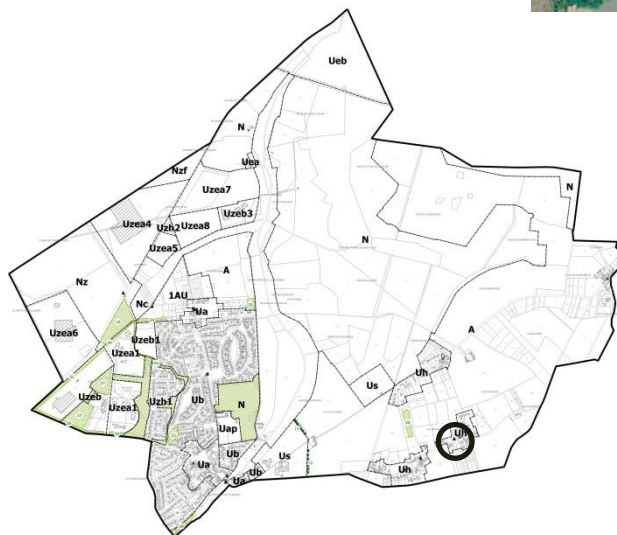
N°661 rue des Tertres

Description de l'élément

Le puits est situé à cheval sur le domaine public et une propriété privée. De forme vaguement rectangulaire à coins fortement arrondis, le muret le délimitant est maçonné et enduit. Il n'y a pas de margelle apparente. Il est couvert d'un petit toit à deux pans, habillés de tuiles plates.

■ **Intérêt**

Objet architectural qui relève du petit patrimoine ancien



ELEMENT REMARQUABLE DU PAYSAGE N°3

Croix de la Motte aux Saulniers

Nature de l'élément identifié

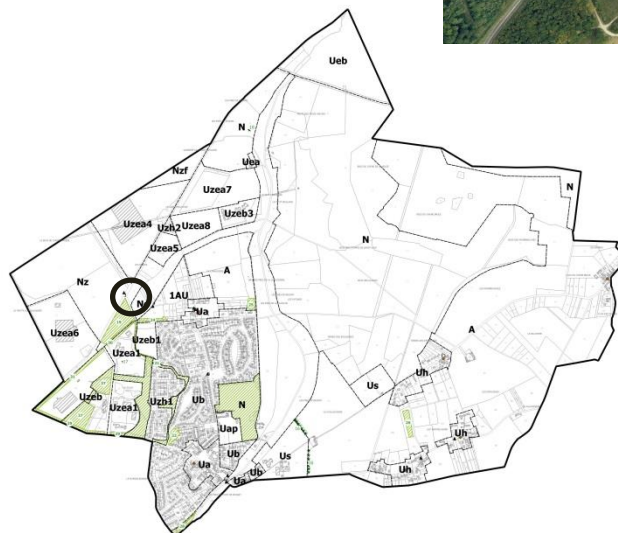
Edicule religieux

Localisation

Sortie Nord du bourg

Description de l'élément

Cette croix se situe le long de la route nationale 152, proche de l'entrée du Parc de la Charbonnière au Nord-Ouest du bourg. Elle fut édictée en 1948 pour le massacre de quatre ouvriers agricoles de Vendôme. Elle fut gravée par le curé NOLLENT de Boigny. Suite à des dégradations en 1968, elle a été reconstruite grâce aux dons du curé de Boigny. Elle est disposée sur l'ancien socle de 1948. Elle est en pierre encerclée par une grille en fer.



ELEMENT REMARQUABLE DU PAYSAGE N°4

Croix au lieu-dit Sables

Nature de l'élément identifié

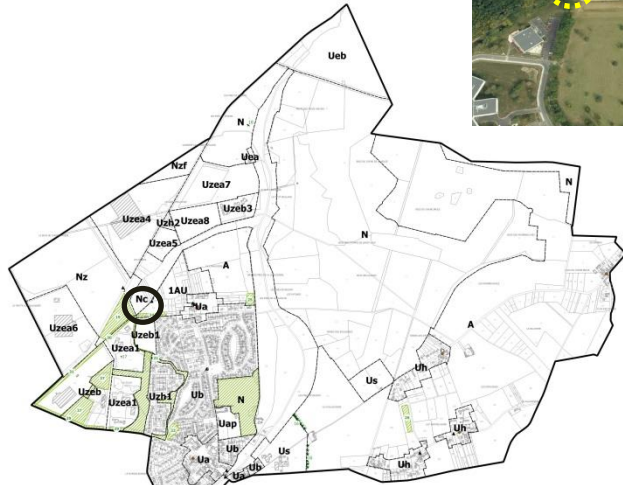
Edicule religieux

Localisation

Lieu-dit Les Sables – sortie
Nord du bourg

Description de l'élément

Il s'agit d'une croix de style mérovingien, reconstruite grâce à un don de Monsieur Eugène Vignal. Elle se trouve dans les arbres entre les lotissements récemment construits et la route nationale. Elle remplace une ancienne croix de 1851. Elle a été restaurée en 1957. Elle est en fer, sur une colonne en pierre taillée, elle-même reposant sur un socle gravé.



ELEMENT REMARQUABLE DU PAYSAGE N°5

Croix aux chevaliers de Saint Lazare

Nature de l'élément identifié

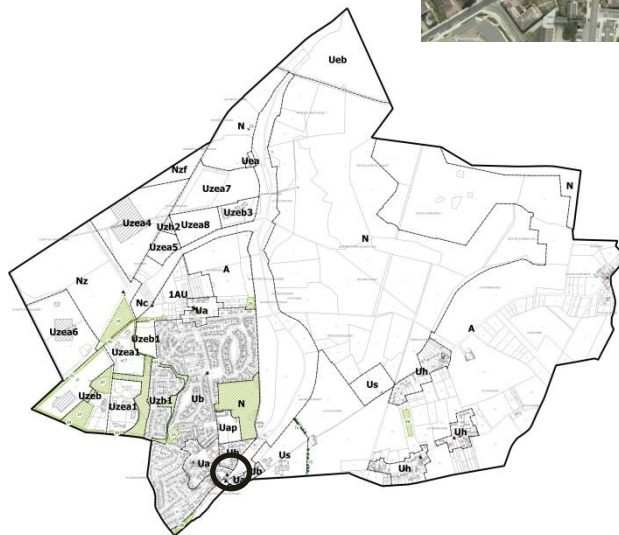
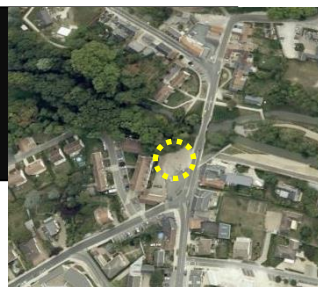
Edicule religieux

Localisation

Centre bourg

Description de l'élément

Croix ancienne en pierre du pays. Elle se trouvait probablement dans l'enceinte de l'ancienne Commanderie magistrale de l'Ordre militaire et hospitalier de Saint Lazare de Jérusalem. Elle fut transférée à son actuel emplacement après la construction de l'actuel château. L'inscription qui figure sur la croix est « ALMA CRUCIS TUT ELA CUM NOMINE RESTITUTA LOCO ». Restaurée en 1950, elle est saluée depuis 1964 chaque année par les Chevaliers de Saint Lazare. En 1970, revenant de Terre Sainte, ils placèrent solennellement au pied de la croix, de la terre provenant de Jérusalem, contenue dans un coffre de chêne. Elle est en calcaire blanc.



ELEMENT REMARQUABLE DU PAYSAGE N°6

Croix Nord du Bourg

Nature de l'élément identifié

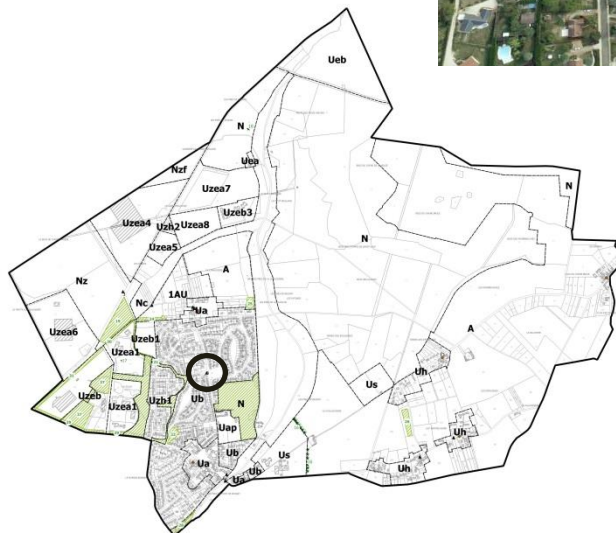
Edicule religieux

Localisation

Nord du Bourg

Description de l'élément

Croix dite de Jérusalem. Elle se trouve au croisement de la rue de la Commanderie et de la rue de Jérusalem. Exécutée en 1923, elle fut portée à Jérusalem lors d'un pèlerinage avant d'être érigée en 1924 sur les terres de l'ancienne Commanderie, où elle fut bénie par l'évêque d'Orléans, le cardinal Touchet. Elle fut déplacée lors de l'implantation du lotissement vers 1963.



ELEMENT REMARQUABLE DU PAYSAGE N°7

Croix Sortie Nord du Bourg

Nature de l'élément identifié

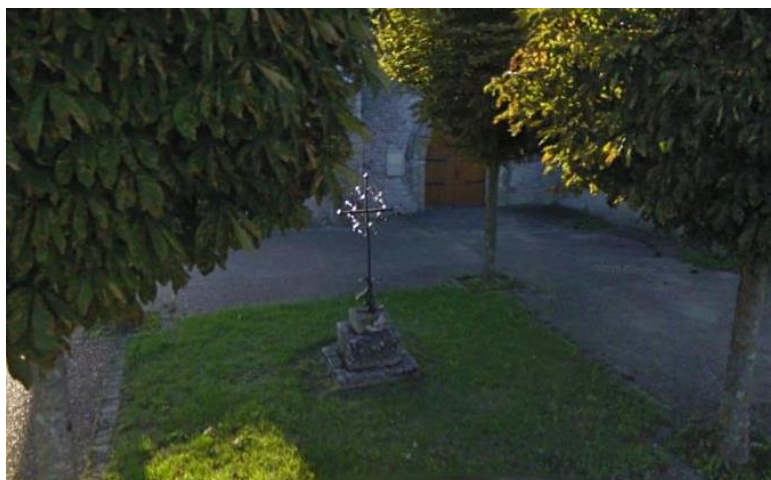
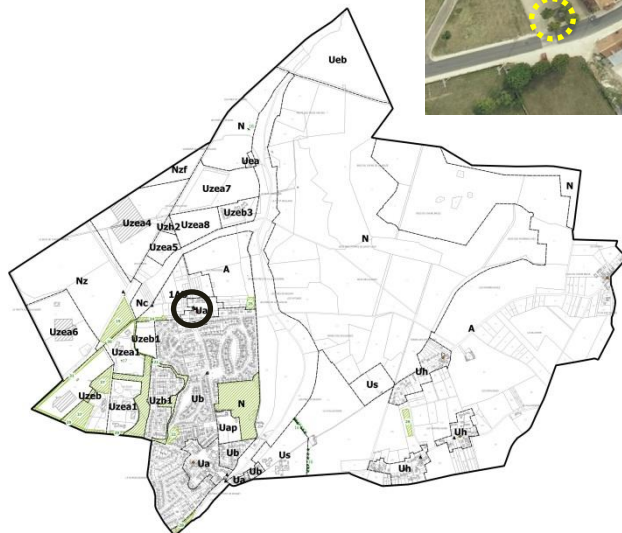
Edicule religieux

Localisation

Sortie Nord du bourg

Description de l'élément

Elle se situe à gauche du parvis de l'église. Elle est en fer forgée sur un socle de pierre de taille (calcaire).



ELEMENT REMARQUABLE DU PAYSAGE N°8

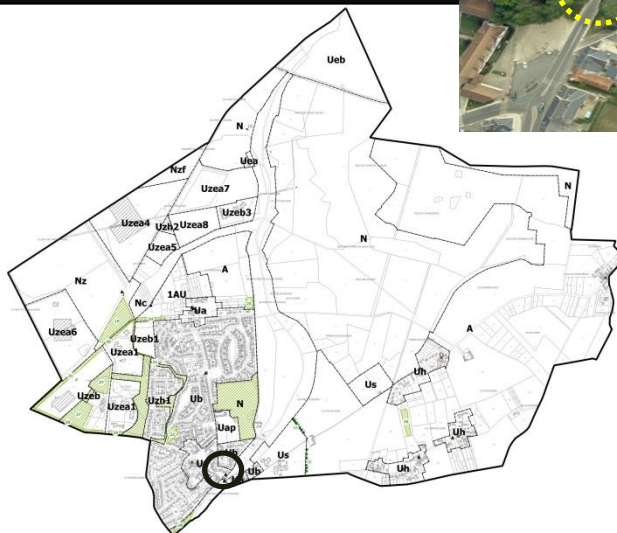
Pont de Boigny

Nature de l'élément identifié

Edifice

Localisation

Centre bourg



Description de l'élément

Ce pont est en deux arches. A l'est du pont le côté gauche de la rue fait partie de Boigny et le côté droit fait partie de Checy. Les pierres étaient liées par du ciment rose mais en 1960 le pont fut recrépit en ciment gris. Ce pont a été construit au XVème siècle en calcaire de Beauce.



ELEMENT REMARQUABLE DU PAYSAGE N°9

Puits rue du Vieux Bourg

Nature de l'élément identifié

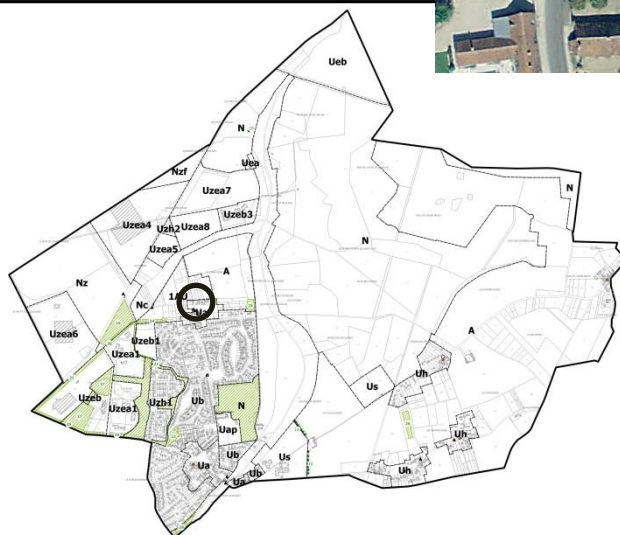
Puits

Localisation

Rue du Vieux Bourg, face à
l'église

Description de l'élément

Le puits est situé sur le domaine public. Il s'agit d'un édicule maçonné, de plan rectangulaire, avec moellons semi-apparents, couronné d'une margelle en pierre. Une porte de visite, côté rue, permet l'accès au mécanisme de remontée et d'accrocher / décrocher le récipient. L'ensemble est abrité par un toit à deux pans en clins de bois, posé sur la margelle. Les montants de la charpente servent également de support à la manivelle du mécanisme de remontée. L'ensemble est en excellent état, visiblement restauré assez récemment.



▪ **Intérêt**

Objet architectural qui relève du petit patrimoine ancien

ELEMENT REMARQUABLE DU PAYSAGE N°10

Bâtiments rue des Tertres (n°257)

Nature de l'élément identifié

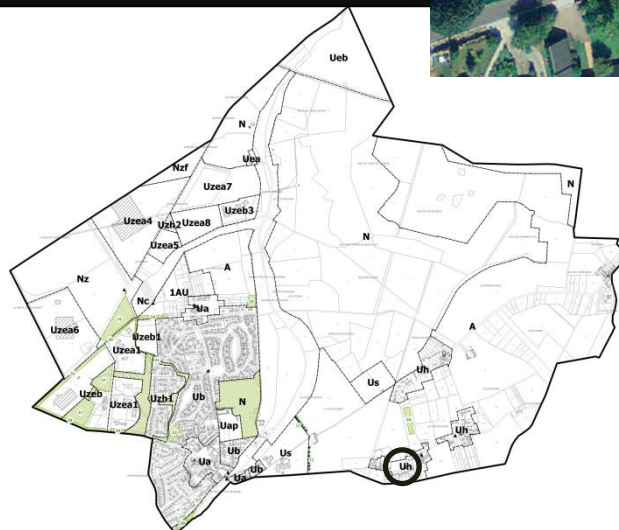
Ensemble bâti

Localisation

N°257 rue des Tertres –
Hameau des Tertres

Description de l'élément

Cette ancienne ferme est composée d'un ensemble de bâtiments qui sont un bel exemple d'architecture agricole. Le bâtiment situé rue des Tertres destiné à l'habitation a été largement modifié. Il est probablement postérieur à la construction des bâtiments de ferme proprement dit et n'est pas l'objet de mesure de protection. Le corps de ferme comprenant trois bâtiments disposés en rectangle autour d'une cour de ferme font l'objet de cette mesure de protection. Ils se caractérisent par une unité de volume et d'aspect. Ils se déploient sur près de 100 mètres.



▪ **Intérêt**

Malgré quelques reprises ou réparations ponctuelles manquant de qualité, l'ensemble paraît n'avoir subi que peu d'altérations et être encore pour l'essentiel « dans son jus ». Il serait judicieux pour l'avenir de veiller à maintenir, lors d'éventuelles opérations de réhabilitation ou de transformation, cet aspect assez peu « léché », qui donne à l'édifice la plus grande partie de son caractère. A éviter aussi les altérations trop substantielles des volumes et des percements.

ELEMENT REMARQUABLE DU PAYSAGE N°11

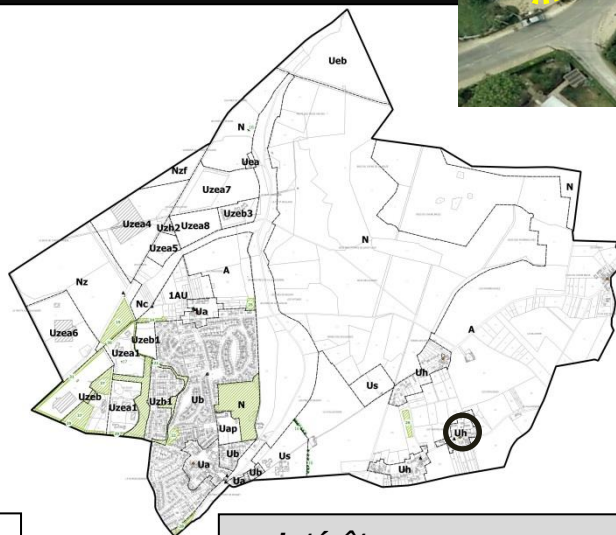
Bâtiments rue des Tertres (n°706)

Nature de l'élément identifié

Ensemble bâti

Localisation

N°706 rue des Tertres –
Hameau des Tertres



Description de l'élément

Succession de petits bâtiments de même volumétrie cet ensemble homogène s'inspire du modèle de la « longère », forme traditionnelle et locale pour une petite exploitation agricole / viticole associant en continuité bâtie bâtiments d'exploitation et d'habitation. En l'occurrence, il s'agit ici plutôt d'habitat rural, lié certainement à une forme d'exploitation agricole, comme par exemple de l'habitat pour familles d'ouvriers agricoles. Il n'est pas exclu que d'autres bâtiments d'exploitation, liés à cet ensemble, aient pu exister et être détruits.

■ Intérêt

La forme générale du bâti est peu commune dans la mesure où elle plie sa façade nord au tracé de la route, ce qui est inhabituel dans le cas de longère. Par ailleurs, la façade nord totalement aveugle pourrait faire penser, si cette disposition est d'origine, à une exploitation viticole qui aurait perdu son toit en « basse goutte », prolongement du pan de toit nord jusqu'au sol, permettant de ménager une cave semi-enterrée protégée du soleil. La façade sud de l'ensemble, largement percée, correspondrait ainsi à la face « habitation » du volume, la face nord assumant le rôle dédié à l'exploitation viticole. Cette disposition est très répandue dans toutes les communes de l'agglomération qui ont un passé viticole important.



ELEMENT REMARQUABLE DU PAYSAGE N°12

Bâtiment route des Barres

Nature de l'élément identifié

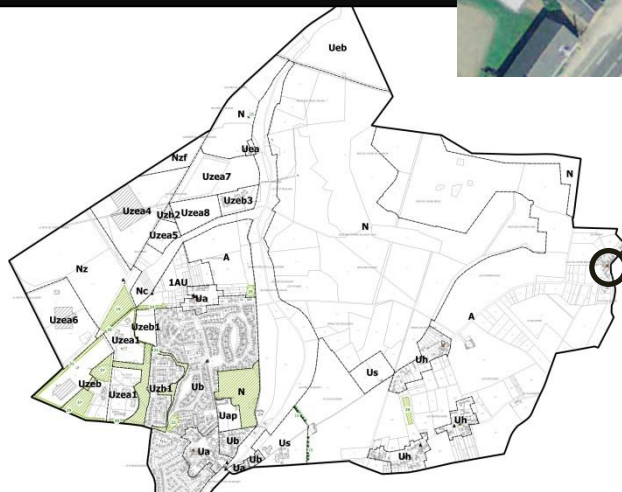
Bâtiment

Localisation

N°43 route des Barres –
Hameau des Barres

Description de l'élément

Il s'agit d'un bâtiment d'exploitation agricole, une remise ou un pressoir. Il fait partie d'un ensemble plus important de bâtiments de même nature, à la fois habitation et exploitation. Cet ensemble était probablement destiné, à l'origine, à la viticulture, les bâtiments étant trop peu étendus pour abriter du bétail et engranger les récoltes. L'histoire du hameau des Barres remonte à minima au Moyen- Age (présence d'une maladrerie et d'une chapelle attestée au XI^e siècle). Sa situation géographique, au carrefour de chemins venant de Boigny, de Chécy et de Vennecy, aux portes de la forêt royale et sur une voie antique reliant Orléans à Sens et Troyes, laisse penser que l'origine du hameau est encore plus ancienne.



■ **Intérêt**

La volumétrie du bâtiment, les dimensions de son accès et l'architecture de la maison d'habitation située derrière, qui reprend une modénature familière des bâtiments viticoles (visible à Semoy, par exemple) accréditent la thèse d'un bâtiment abritant un pressoir. La statue de la Vierge, installée dans une niche incrustée en hauteur dans la façade, vient rappeler l'ancienne maladrerie des Barres et la chapelle, consacrée à Notre-Dame des Barres, qui lui était associé. Elle constitue en l'occurrence un marqueur historique et culturel important.

ELEMENT REMARQUABLE DU PAYSAGE N°13

Bâtiments route des Barres

Nature de l'élément identifié

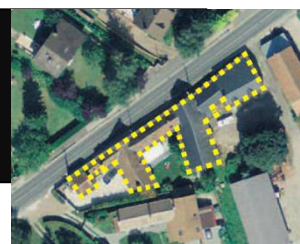
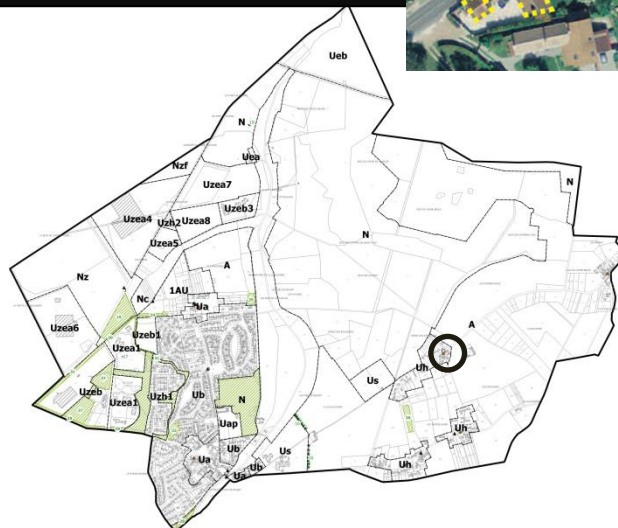
Ensemble bâti

Localisation

N°860 à 930 route des Barres
– Hameau des Epoisses

Description de l'élément

Il s'agit d'un ensemble relativement hétérogène de bâtiments à vocation agricole, peut-être viticole, rassemblant bâtiments d'habitation et d'exploitation. Il semble que, dans l'ensemble, le bâti n'ait que peu d'ancienneté. En effet, si les cartes d'état-major du milieu du XIX^e siècle font mention du lieu-dit « les Epoisses » et montrent des bâtiments à cet endroit (en plus de la ferme des Epoisses proprement dite), la carte de Cassini (dernier quart du XVIII^e siècle) n'en porte pas trace. Il faut noter cependant que le hameau des Epoisses se situe non loin des grandes voies antiques (Gaule romaine et Haut Moyen-Age), sur l'un des diverticules menant vers Sens et Troyes.



■ **Intérêt**

L'apparente hétérogénéité provient des différences assez importantes de volumétrie entre les bâtiments et de l'alternance entre pignons et longs pans le long de la rue. En revanche, une impression d'homogénéité s'en dégage en raison du parfait alignement sur rue, sur près de 70 mètres, du bâti. La mitoyenneté des bâtiments contribue à donner une présence imposante à l'ensemble qui ainsi marque fortement cette partie de la route des Barres. Le fort contraste entre cet ensemble d'apparence densément bâtie et les champs qui s'étendent quelques mètres plus loin marque une forme d'entrée de ville, avec le caractère particulier des hameaux ruraux.



ELEMENT REMARQUABLE DU PAYSAGE N°14

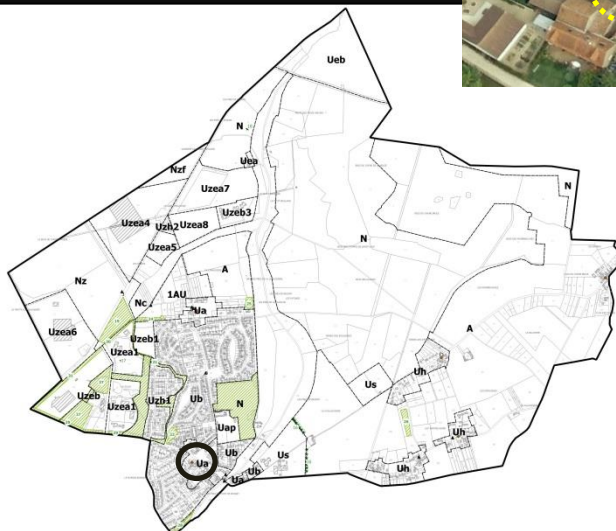
Bâtiment Lafaye

Nature de l'élément identifié

Ensemble bâti

Localisation

Centre bourg – rue de Verdun



Description de l'élément

Cette maison illustre le type de construction traditionnelle des hameaux et centre-bourgs au XIX^e siècle. Son agencement régulier et harmonieux, sa position en retrait de la rue de Verdun et le jardin situé entre rue et façade en font un édifice typé et original, qui est resté en centre bourg et qui atteste d'un habitat ancien typé.



ELEMENT REMARQUABLE DU PAYSAGE N°15

Eglise Saint-Pierre-lès-Liens

Nature de l'élément identifié

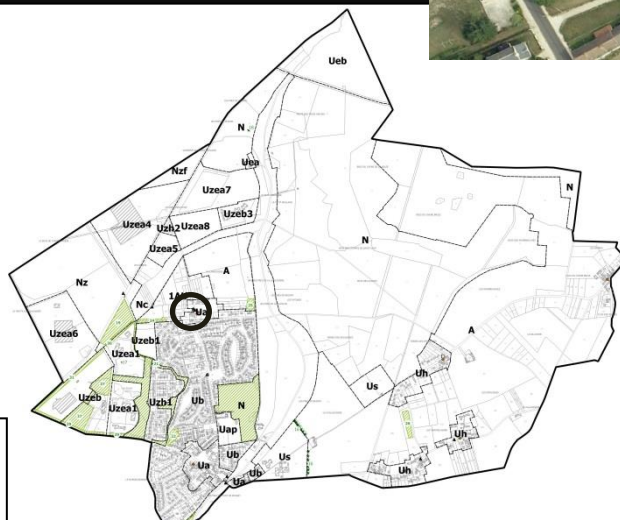
Edifice religieux

Localisation

Nord du Bourg – rue du Vieux Bourg

Description de l'élément

L'église se situe à la sortie nord de Boigny. Elle comporte deux nefs inégales séparées par cinq arcades avec des piliers carrés à chanfreins, portant imposts sur les quatres faces. Les arcades sont à arcs brisés sauf la seconde qui comporte un arc surélevé. Sur le côté subsiste un pilier contrefort cruciforme (début XI^e siècle). Entre deux murs sans caractère, les assises anciennes demeurent sur une certaine hauteur. En façade à la base on trouve un chanfrein monté sur plinthe. L'église a conservé un pan de mur du XI^e siècle. Au nord trois contreforts du XV^e siècle portant larmier à cavet et bec. Façade : fenêtre en plein ceintre. Chenet : ouverture à arc brisé. Portail : en arc brisé à deux voussures et archivolt, porte des claveaux à la clef à joints minces. Son archivolt prend appui sur deux têtes en cul-de-lampe. Une pierre tombale est utilisée comme linteau d'une porte donnant accès au presbytère ; cette pierre tombale porte gravée au trait une croix de dessin mérovingien. Dans cette église l'union entre Louis VII et Constance de Castille fut bénie au XI^e siècle.



ELEMENT REMARQUABLE DU PAYSAGE N°16

Alignement d'arbres La Caillaudière

Nature de l'élément identifié

Alignements d'arbres prolongés par une haie.

Localisation

Entre la rue de Ponchapt et le boisement longeant la Bionne.

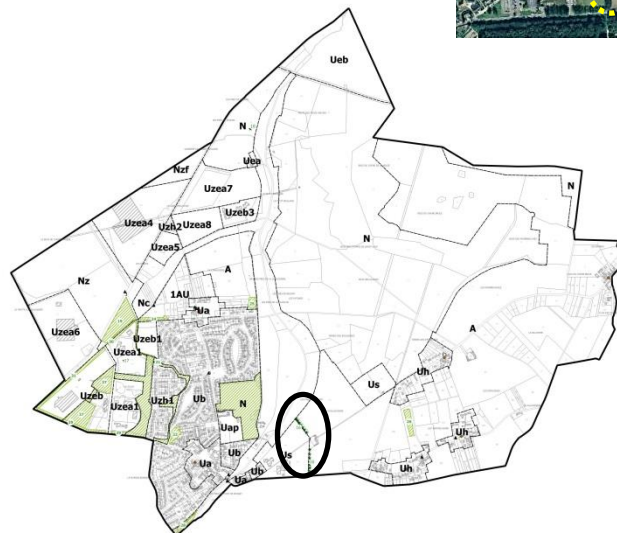
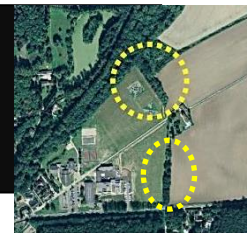
Description de l'élément

Il s'agit de deux lignes d'arbres composites, avec arbustes, qui se font suite et jalonnent la limite Est et la zone d'équipements de la Caillaudière.

La ligne d'arbres située au nord correspond à une ancienne pêcherie. C'est un large fossé, parfois encore en eau, qui se raccordait autrefois au tracé naturel de la Bionne. De part et d'autre du fossé, des arbres et arbustes ont poussé et se rejoignent en une voûte végétale.

La ligne d'arbres située au sud est également double et borde le chemin d'accès à la propriété de la Caillaudière, ancien relais de poste.

Ces deux espaces boisés marquent l'entrée Est de Boigny-sur-Bionne, en formant un écran boisé, en limite entre la plaine agricole et la zone urbaine. Elles créent une séparation entre deux paysages distincts : d'un côté, des grands espaces ouverts avec des vues lointaines ; et de l'autre, un espace cadré par les éléments bâtis ou boisés le long de la voie. L'effet paysager créé est intéressant.



ELEMENT REMARQUABLE DU PAYSAGE N°19

Boisement des Saulniers



Nature de l'élément identifié

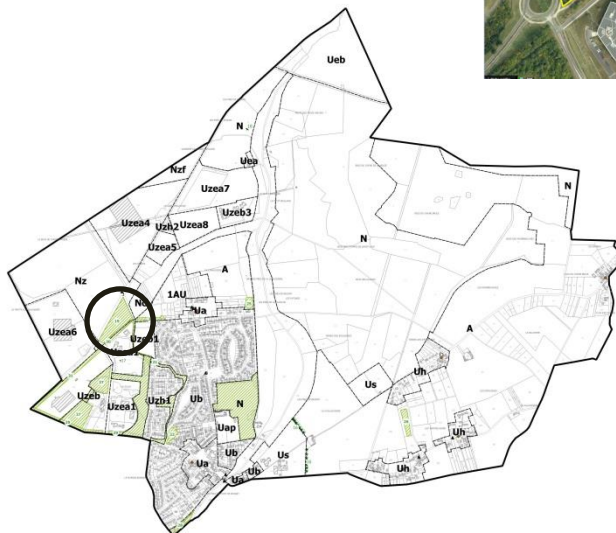
Boisement

Localisation

Nord du Bourg – rue du Vieux Bourg

Description de l'élément

Cette parcelle présente un double intérêt : elle participe à la continuité écologique entre les Bois de Charbonnière et les surfaces boisées de Boigny et elle présente un peuplement végétal authentique, ancien, non remanié récemment par l'exploitation forestière et comportant un bon nombre de chênes séculaires.



ELEMENT REMARQUABLE DU PAYSAGE N°20

Ensemble boisé et étangs de La Salle

Nature de l'élément identifié

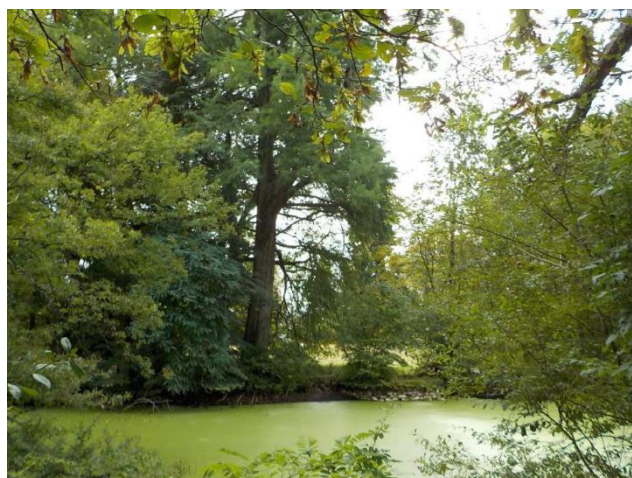
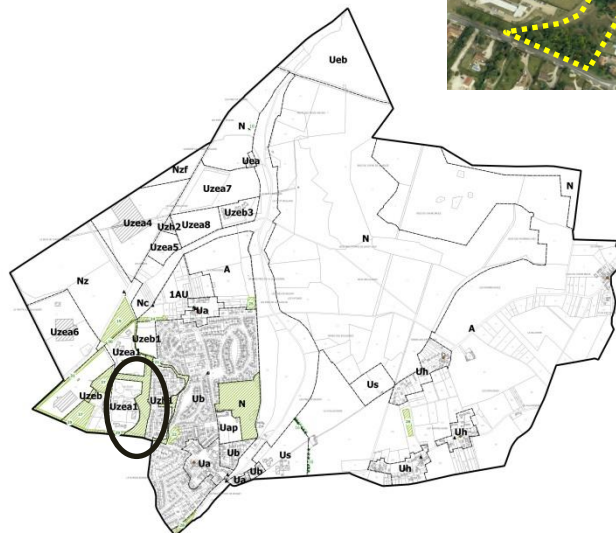
Boisement

Localisation

Ouest du centre bourg

Description de l'élément

Deux étangs et leur environnement topographique, partie intégrante de l'ancien domaine de La Salle, existent toujours et sont à protéger. Ils participent au cycle de l'eau sur la commune : les sols à dominante argileuse de ce lieu sont très peu perméables et d'anciens aménagements superficiels participent au drainage de l'eau en direction des étangs. L'eau y est recueillie en raison de la pente du sol, elle y stagne puis s'infiltre lentement, ce qui évite que ne se produisent des ruissellements désordonnés lors de fortes pluies, dommageables pour les habitations qui se trouvent en aval pente c'est-à-dire à l'Est (Clos de La Salle). Ces étangs sont entourés de boisements à conserver pour leur impacts positifs tant paysagèrement (au cœur du PTOC) qu'écologiquement.



ELEMENT REMARQUABLE DU PAYSAGE N°21

Boisement du Clos de la Salle

Nature de l'élément identifié

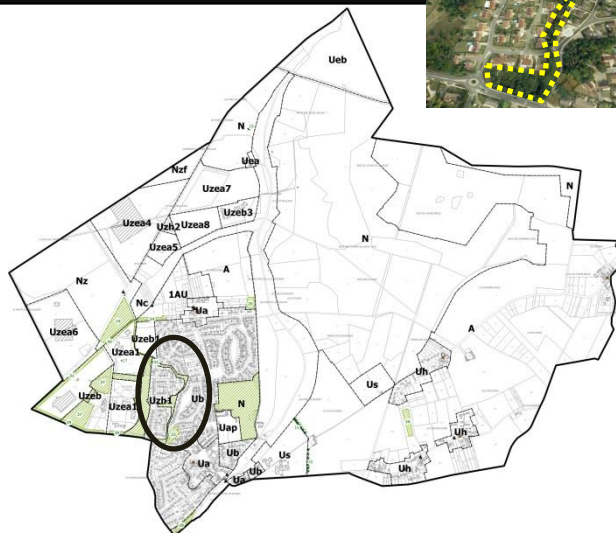
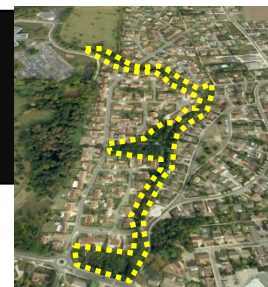
Boisement

Localisation

Ouest du centre bourg

Description de l'élément

Il s'agit d'une ligne boisée qui longe le lotissement du Clos de la Salle. Cette dernière possède autant d'intérêt paysager, en inscrivant ce lotissement dans un écrin de verdure, qu'écologique, en dessinant un corridor écologique en plein secteur urbain. Ce boisement fait partie de la trame verte et bleue de la commune



ELEMENT REMARQUABLE DU PAYSAGE N°22

Bois de la Métairie

Nature de l'élément identifié

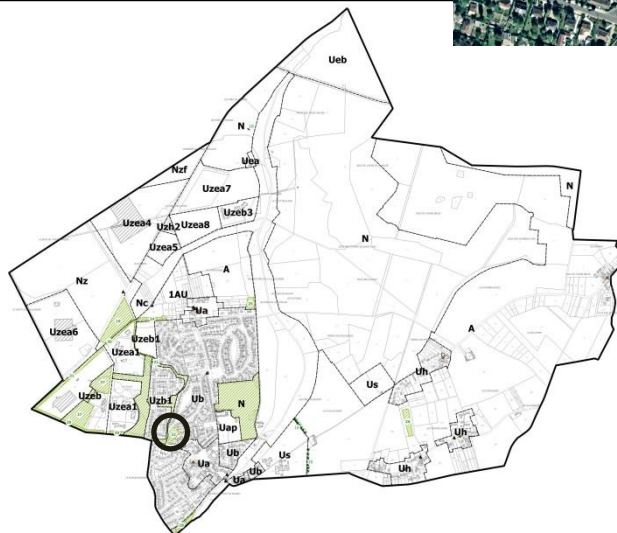
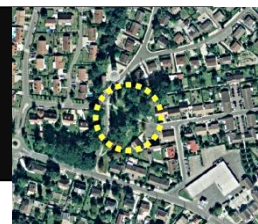
Bois de la Métairie

Localisation

Rue des Hauts Bois

Description de l'élément

Le bois de la Métairie constitue un espace verdoyant d'environ 4 000 m² au coeur de la zone urbaine boignacienne. Des espèces feuillues (principalement représentées par des chênes, platanes, noyers, marronniers, charmes, etc. qui se mêlent à quelques individus résineux). Cet espace représente une aération dans le tissu urbain de la commune et confère au quartier une ambiance boisée remarquable.



ELEMENT REMARQUABLE DU PAYSAGE N°23

Parc boisé de la Commanderie

Nature de l'élément identifié

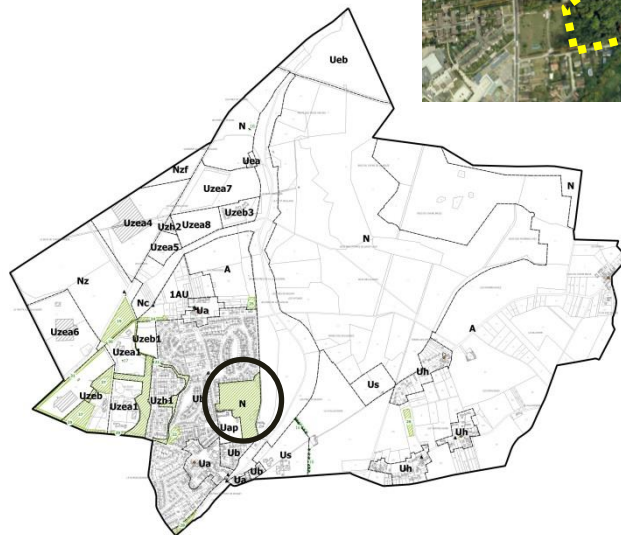
Boisements

Localisation

Rue de la Commanderie

Description de l'élément

Il s'agit du parc boisé du Domaine de la Commanderie. Il est principalement constitué de Pins et de Chênes, plutôt denses, ce qui renforce l'image de barrière visuelle végétale du site de la Commanderie. Ses intérêts sont multiples, puisque paysagèrement il constitue l'élément fort qui accompagne l'ensemble du domaine, et écologiquement il fait le lien entre les espaces naturels des berges de Bionne et le secteur urbain du centre bourg.



ELEMENT REMARQUABLE DU PAYSAGE N°24

Boisement du sentier de la Garenne

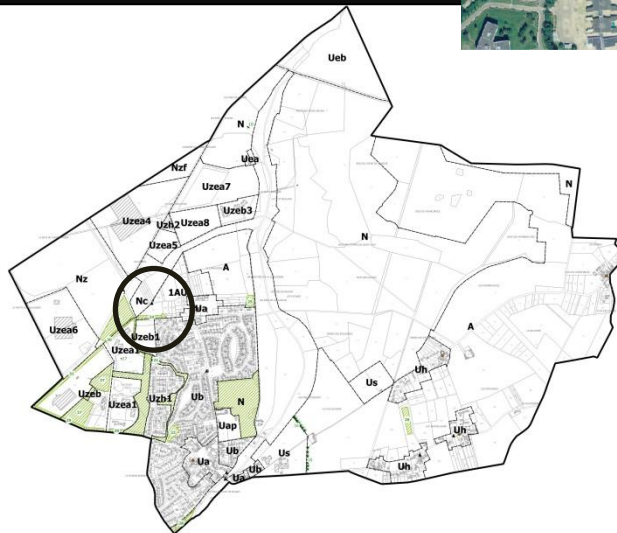


Nature de l'élément identifié

Boisements

Localisation

Le long du chemin de la Garenne



Description de l'élément

Ce boisement d'environ 5 000 m², se situe au nord de la zone urbaine de la commune. Il sépare physiquement et visuellement l'urbanisation de Boigny sur Bionne, essentiellement composée d'ensembles pavillonnaires, avec une plaine aujourd'hui cultivée mais destinée à être urbanisée. Cet ensemble boisé relativement dense, est constitué d'une strate arbustive et d'une strate arborée. Des espèces feuillues telles que le chêne, s'y développent.



■ **Intérêt**

Le boisement prolonge le bois de Charbonnière et permet une imbrication entre espaces bâtis et espaces naturels, pouvant jouer un rôle dans la préservation de continuités écologiques entre les grandes réserves de biodiversité.

ELEMENT REMARQUABLE DU PAYSAGE N°25

Boisement rue de la Planche

Nature de l'élément identifié

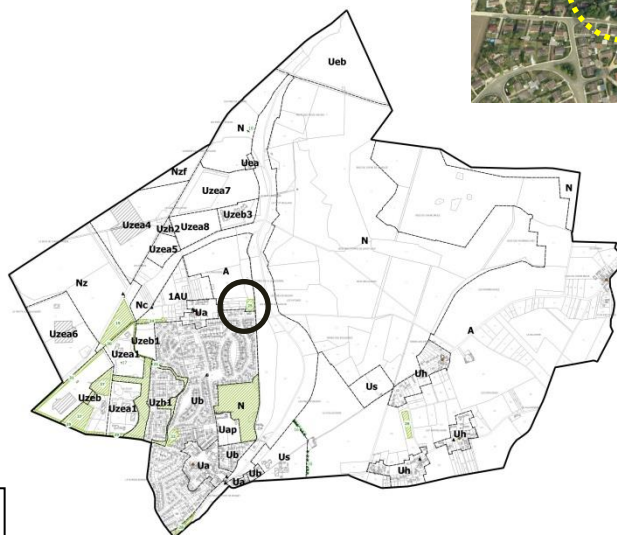
Boisement

Localisation

Nord Est Centre bourg – rue de la Planche

Description de l'élément

Il s'agit d'un boisement qui se situe au Nord Est du centre bourg. Il est principalement composé de chênes. Il se situe non loin des berges de la Bionne, ce qui lui confère un rôle écologique non négligeable.



ELEMENT REMARQUABLE DU PAYSAGE N°26

Haie chemin de Saint Vrain

Nature de l'élément identifié

Haie

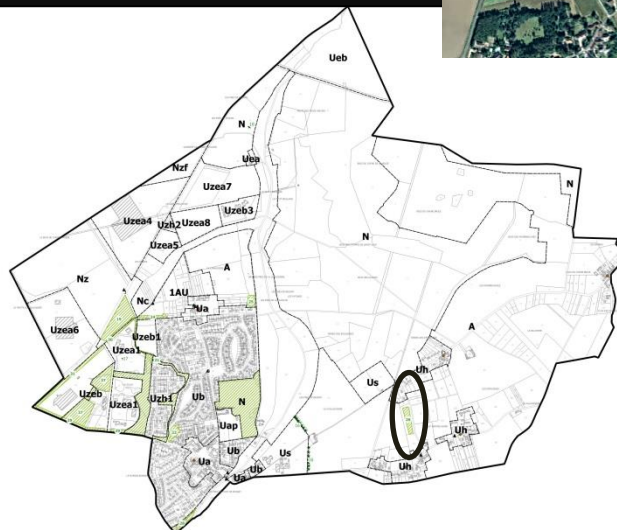
Localisation

Entre les Tertres et les
Epoisses

Description de l'élément

Cette haie mélange les espèces arborées et arbustives. Elle limite les vues lointaines, et notamment les vues sur la route départementale RD 124 depuis les Tertres (et inversement). Elle constitue ainsi un écran visuel intéressant. De plus, elle marque la limite entre le hameau des Epoisses et celui des Tertres

De plus, elle renforce le caractère arboré de la commune en constituant un rappel végétal au milieu de grands espaces agricoles ouverts.



ELEMENT REMARQUABLE DU PAYSAGE N°27

Ensemble boisé du Chemin des Pervenches

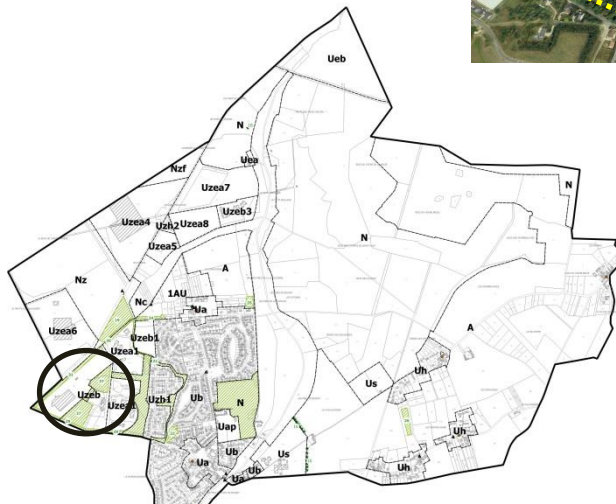


Nature de l'élément identifié

Boisement

Localisation

Sud Ouest de la commune au sein de la ZAC 2 du PTOC



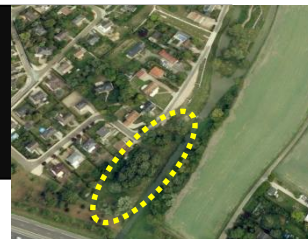
Description de l'élément

Cet ensemble boisé participe à la qualité paysagère propre au Parc Technologique Orléans Charbonnière. En ce sens il est essentiel de le préserver au mieux tout en permettant son entretien et le développement économique



ELEMENT REMARQUABLE DU PAYSAGE N°28

Boisements naturels au Sud de la Bionne

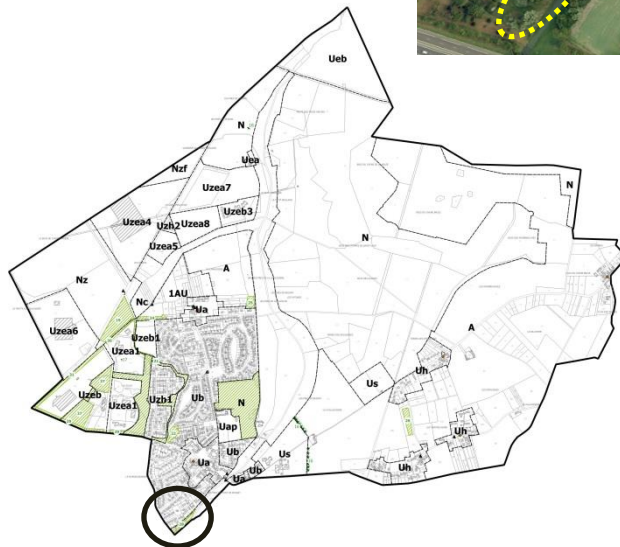


Nature de l'élément identifié

Boisement

Localisation

Sud de la Bionne sur les berges



Description de l'élément

Ces boisements constituent l'un des derniers boisements naturels au Sud de la Bionne sur ses berges, puisque au Sud du Pont de Boigny, la Bionne a fait l'objet d'aménagements de valorisation du site impliquant le déboisement de certaines parties. Compte tenu de sa richesse écologique, sa préservation est importante.



ELEMENT REMARQUABLE DU PAYSAGE N°29

Alignements d'arbres remarquables le long de la route de Boigny

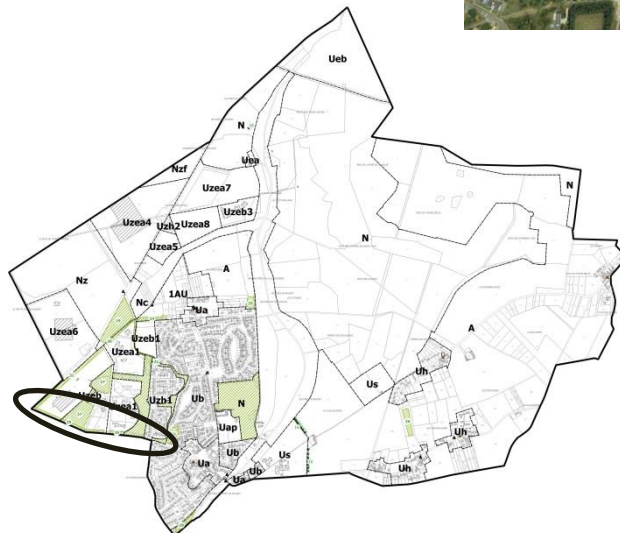


Nature de l'élément identifié

Alignement d'arbres

Localisation

Le long de la Route de Boigny



Description de l'élément

Cet alignement d'arbres le long de la route de Boigny recense des grands chênes dont certains ont plus de 100 ans. Il permet de donner une perspective verte à cette route et fait partie intégrante de la qualité paysagère dans laquelle s'inscrit le PTOC



ELEMENT REMARQUABLE DU PAYSAGE N°30

Alignement d'arbres la Motte aux Saulniers

Nature de l'élément identifié

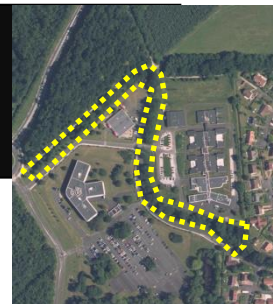
Alignement d'arbres

Localisation

Le long de la Route de la Motte aux Saulniers

Description de l'élément

Il s'agit d'un alignement d'arbres au sein du PTOC en continuité du boisement du Clos de la Salle. Ce boisement participe à la qualité paysagère et environnementale du Parc Technologique Orléans Charbonnière.



ELEMENT REMARQUABLE DU PAYSAGE N°31

Alignement d'arbres le long de la D2152

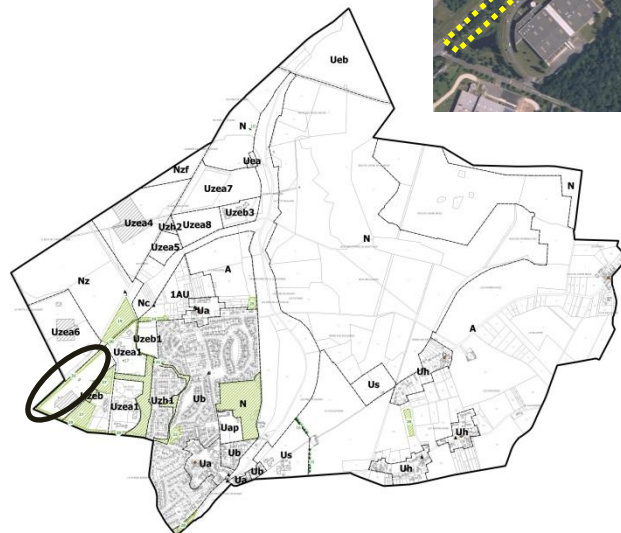


Nature de l'élément identifié

Alignement d'arbres

Localisation

Le long de la D 2152



Description de l'élément

Il s'agit d'un alignement d'arbres au sein du PTOC qui longe la D2152. Ce boisement participe à la qualité paysagère et environnementale du Parc Technologique Orléans Charbonnière.

